

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS

SIX MOIS : 6 FR. — UN AN : 10 FR.
(Etranger, port en sus)
(les abonnements se payent d'avance).

Paraît le Mardi et le Vendredi

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
TUNIS. — 14, rue Al-Djazira, 14. — TUNIS.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne 0 40
Réclames » 0 60
Chronique locale » 1 50

(Payables d'avance)

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1893.

A NOS LECTEURS

A cause des fêtes du Jour de l'An, les ateliers de l'Imprimerie Franco-Tunisienne ayant été fermés lundi, notre numéro n'a pu paraître mardi.

Nous rappelons à nos lecteurs que la « Petite Tunisie » bien que désignée comme tous les autres journaux de la Régence pour recevoir les annonces légales et judiciaires n'a pas, pour cela, abdiqué son indépendance.

Elle reste libre, comme par le passé, dans la ligne de conduite qu'elle s'est tracée et dont elle ne veut pas se départir.

Toujours en éveil, en sentinelle vigilante elle signalera au Résident général les abus, les déficiences dans certains services, les fonctionnaires indignes, mais aussi elle saura rendre justice aux efforts tentés pour le bien-être et la prospérité du pays, en un mot, elle sera l'écho juste et impartial de la colonie franco-tunisienne.

Une Administration FIN DE SIÈCLE

Oserons-nous aujourd'hui houspiller légèrement l'administration des Douanes ?

Voici encore une organisation hybride, produit incestueux de la vieille douane française et de la douane tunisienne, plus vieille encore, puisqu'elle date du temps d'Hamilcar Barca. Les Arabes, d'ailleurs, trouvent que Barca, c'est assez.

La douane tunisienne est-elle française ?

Les douaniers français sont-ils aux ordres de l'administration tunisienne ?

Les douaniers tunisiens sont-ils sous la coupe de l'administration française ?

Nous n'en savons rien, mais ce que nous savons pertinemment, c'est que le commerce et l'industrie du pays sont sous la coupe déréglée de la douane beylicale ou française.

Il semblerait que ce qui vient de France devrait entrer libre de droits dans un pays qu'elle protège ; sinon libre et indemne, du moins avec quelque rabais sur le tarif appliqué aux délicieux Italiens ou aux glorieux Allemands, pour ne citer que deux de nos meilleurs et sympathiques amis.

Il n'en est rien. La porte de cette France du midi 3/4 est ouverte à tous et la camelotte de la rive droite du Rhin enveloppée dans la cotonnade de Manchester s'écoule en un large fleuve dans les magasins de Tunis, durant que le produit français, honnêtement et sincèrement fabriqué, mais plus chèrement vendu reste à l'endroit que François Coppée, l'immortel, désigne sous le nom de rancart.

Enfin, si chère qu'elle nous soit, cette marchandise française, encore faut-il la dédouaner, pour employer l'expression technique, et c'est ici que le bât blesse le plus le négociant.

Les colis sont débarqués du train de la *ferrovia* Rubattino ou du bateau sans grand ordre. On les met ou on peut. On empilera au besoin de la cou-

tellerie fine et lourde sur de la chapellerie. On échafaudera de la tabletterie sur de la vaisselle et du vin de Champagne sur des caisses de papier à lettre. C'est le fatras et le gâchis, la tour de Babel de l'industrie des deux mondes.

Il faut la croix, sans jeu de mots, la bannière, une patience inimaginable, pour arriver à dénicher son colis. Alors on le fait vérifier par un douanier de nationalité juive ou arabe qui l'éventre familièrement. Ces hants fonctionnaires portent le nom de vérificateur. On passe ensuite chez l'inspecteur, chez le receveur, chez le caissier, nous croyons même que c'est ce dernier qui est le premier ; mais s'il y a un paradis pour les caissiers, le ciel juste doit en avoir fait un purgatoire.

Le résultat final de cette opération douanière, c'est que vous avez quelquefois perdu toute une journée pour ne pas avoir votre colis et comme *times is money*, c'est-à-dire le temps est de l'argent, concluez ce que vous payez en plus du huit pour cent que palpe la princesse tunisienne.

On pourrait peut-être arranger la chose en édifiant une douane convenable, pour remplacer la série de cages à poules où elle est actuellement installée et en meublant cette douane avec des douaniers français assez nombreux pour que le service soit vite et bien fait.

Nous écouterait-on ?

Nous croyons savoir que les marchandes de tabacs ont envoyé une délégation de quatre d'entre elles auprès de M. le Résident général, afin de lui demander que la remise de du 6 0/0 soit portée à 8 0/0.

Nous trouvons, en effet, que le 6 0/0 qu'alloue la Régie n'est pas suffisant et si les détentrices n'étaient des veuves impeccables, nous serions tentés de croire qu'on ne leur a donné un bureau de tabac que pour cacher un métier clandestin qui leur rapporterait beaucoup plus.

En attendant que l'on se décide à leur augmenter le chiffre de la remise, nous demanderons à M. le directeur des Monopoles, s'il vent bien, aujourd'hui, nous permettre de leur donner nos journaux à vendre. Le petit bénéfice qu'elles en retireraient augmenterait d'autant leurs modestes ressources.

LE 1^{er} JANVIER A LA RÉSIDENCE

Les anciens amis de M. Massicault, nous ont affirmé qu'ils n'avaient jamais vu autant de monde, les années précédentes, aux réceptions de notre ancien Résident général. Le contraire nous aurait étonné.

Cet empressement de nos compatriotes à aller saluer le représentant de la France prouve une chose : c'est qu'il n'y a pas, en Tunisie, d'antirésidentiels, ne demandant que plaie et bosse, ennemis jurés du pouvoir.

Il y avait des antimassicaultistes et voilà tout.

Aujourd'hui que l'homme a disparu, ses ennemis sont venus tout naturelle-

ment à la maison de France, qui est la leur, comme l'a dit fort justement notre honorable Résident, présenter leurs hommages au représentant du gouvernement de la République Française.

La caverne a fait place à la maison commune

Nous ne pouvons que nous en réjouir.

On apprendra certainement avec plaisir que l'adjudant Badaire le vaillant compagnon du commandant Monteil vient d'être, sur la proposition de celui-ci, fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il a été à la peine, il était juste qu'il soit aux honneurs.

C'est avec une profonde surprise que nous avons lu dans « l'Officiel Tunisien » du 29 décembre dernier, la nomination, comme caïd de Soliman, le Kaimakam Si Mohamed Elhadi ben Slim.

Ce nouveau caïd possède des propriétés immenses dans le caïdat de Soliman, aussi avons-nous des craintes au sujet de la rentrée de tous les impôts.

Dieu fasse qu'il n'en soit pas ainsi.

UN DERNIER MOT SUR LES EGOUTS DE TUNIS

Amicus Plato, sed magis amica veritas, pourrions-nous dire au « Piloni » qui ergote sur nos articles concernant les égouts de Tunis et le directeur des Travaux de la ville.

Nous avons dit et nous maintenons qu'on a commis une faute énorme en employant des tuyaux en grès parce que le vernis intérieur de ceux-ci, au bout de très peu de temps sera mangé, si l'on peut s'exprimer ainsi, par les acides provenant des water closets. Une fois le vernis « mangé » ils s'émietteront arrêtant ainsi la circulation des eaux et des produits des latrines. C'est surtout en été qu'on s'apercevra de la déficuosité des tuyaux en grès.

La quantité d'eau circulant dans les égouts étant relativement très restreinte, en raison des chaleurs et la pente très faible, il se dégagera des bouches d'égouts des odeurs qui ne sentiront pas précisément le lubin ni l'eau de Cologne. On sera donc obligé de les changer dans un espace de temps très court, à moins d'avoir un réseau d'égouts en mauvais état, d'où dépense double en peu d'années.

Nous avons dit aussi que la machine élévatrice a été placée 0,80 centimètres trop bas ; nous avons encore ajouté que l'endroit a été mal choisi, car elle se trouve sous les vents du nord et de la brise de mer.

Si notre confrère en doute, il n'a qu'à se renseigner auprès des habitants de l'avenue de la Marine et des rues adjacentes à celle-ci, il sera vite convaincu.

Mais l'erreur d'emplacement de la machine élévatrice n'est pas irréparable fort heureusement.

On peut y remédier sans de trop grandes dépenses en faisant une canalisation depuis la machine jusqu'au lac

Sedjoui afin de refouler en cet endroit les produits des égouts que l'on a eu l'intelligente idée d'envoyer dans le lac Bahira à deux pas de la douane et du port de Tunis, voulant ainsi empester non seulement les habitants mais l'étranger-touriste au débarcadère du bateau pour lui enlever toute l'illusion qu'il avait de ce beau pays et lui faire croire qu'il met le pied dans la ville des phocéens.

Maintenant libre à notre confrère de trouver que les tuyaux sont parfaits, la machine bien placée et les travaux d'installation intelligemment compris, nous ne le contredirons plus, laissant au temps et aux plaintes des habitants de la ville, qui ne manqueront pas de se produire, le soin de nous donner entièrement raison.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à mardi prochain la suite de nos articles sur l'Alliance israélite.

La Conférence Consultative ne sera très probablement pas convoquée avant le mois de mars.

Il y aura peut-être une session extraordinaire d'ici là, car notre Résident ne sait encore s'il ira faire une tournée dans la Régence ou s'il ira d'abord chercher sa famille.

On nous a raconté une histoire que nous avons peine à croire. Un de nos contrôleurs d'un des principaux centres de la Régence, était un jour invité chez un indigène de son contrôle. Lorsqu'on apporta les plats, un garçon déposa devant lui une soupière qui contenait jusqu'aux bords des boukouffas. C'était la somme qu'avait donnée le père d'un criminel pour obtenir l'élargissement de son fils.

Le jour même celui-ci était mis en liberté de par ordre du contrôleur.

Nous avons annoncé, à deux reprises, que M. Pascal Monti allait entrer à la « Petite Tunisie » comme secrétaire de la rédaction.

Au dernier moment, M. Pascal Monti, sur les instances d'un groupe d'amis, se décide à créer un journal hebdomadaire qui s'appellera « La Tribune ».

Tout en regrettant de ne pouvoir compter sur l'intelligente collaboration de notre nouveau confrère, qui est pour nous un ami, nous ne pouvons que le féliciter d'entreprendre une œuvre personnelle, à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Néanmoins, nous ne désespérons pas de voir notre nouveau confrère faire cause commune avec la « Petite Tunisie », qui sera toujours enchantée de lui réserver bon accueil.

UN FINANCIER ILLUSTRE

La fameuse circulaire du fameux directeur général des Finances de la Régence relative à la prohibition des sous français dans les caisses publiques est toujours en vigueur.

M. Ducrocquet s'imagine-t-il que nous nous sommes élevé contre cette circu-

laire pour le plaisir seul de l'attaquer ? Puisqu'il ne veut pas réparer une gaffe, il appartient au gouvernement de la réparer pour lui en avisant le public que la circulaire du 15 octobre dernier doit être considérée comme nulle et non avenue.

Ce ne sera pas, du reste, la première fois que M. Ducrocquet recevra un camouflet. Il n'y a déjà pas si longtemps qu'il avait projeté de faire placer un employé de l'administration des Finances dans toutes les huileries situées en pays *achour*, c'est-à-dire doter la Tunisie de l'exercice que tout le monde condamne en France.

Plusieurs intéressés ont immédiatement adressé une pétition à la Résidence et l'honorable chargé d'affaires s'est empressé de faire droit à une demande des plus justes.

M. Ducrocquet a dû remettre son projet... il remettra encore sa circulaire.

L'étranger qui arrive dans nos murs se demande tout surpris pourquoi une ville importante comme Tunis, laisse pendre aux fenêtres de ses rues les plus fréquentées un tas de loques, étendages, qui peuvent être pour la plus grande commodité des habitants, mais dont l'effet est déplorable.

La Municipalité devrait bien donner des ordres à l'instar des grandes villes pour que pareille habitude ne soit plus tolérée.

Le Conseil municipal de Bizerte a voté une indemnité mensuelle de vingt-cinq francs à l'infirmier de la Compagnie du port de Bizerte qui aide le médecin municipal à faire les pansements.

Est-ce bien vrai ?

La Compagnie du Port de Bizerte trouve probablement qu'elle n'a pas été assez bien partagée, aussi veut-elle faire payer une partie des appointements de son infirmier.

C'est un comble.

Echos de Djerba

On raconte que le secrétaire de Contrôle, greffier, huissier, etc., etc., doit être l'objet d'un avancement très important cette année ; nous le souhaitons de tout cœur et la population de Djerba sera reconnaissante à M. le Résident et à M. le directeur des Contrôles lorsqu'ils l'auront débarrassée de ce fonctionnaire qui n'a su semer ici que haine et discorde.

Il y a quelque temps un vol très important, plus de 10,000 francs, paraît-il, a eu lieu au milieu du Souk au préjudice d'un négociant ; tout naturellement les voleurs n'ont pas été pris.

Il est probable que si l'inspecteur de

police, chef de service, était moins marchand de tabac et s'occupait davantage de son métier, il y aurait eu des chances de trouver les voleurs en question.

Soumis à l'appréciation de qui de droit.

A quand la construction de la conduite devant amener les eaux de Qual-lague à Houmt-Souk ?

La solution de cette question si importante est attendue avec une grande impatience par les habitants du Souk, car avec cette conduite d'eau, ce liquide si précieux et si rare à Djerba nous arriverait en abondance.

Soumis à la bienveillante attention de qui de droit.

Depuis longtemps, le Conseil municipal de Djerba a demandé pour Houmt-Souk une petite garnison ; des casernements magnifiques sont vides. Ne serait-il pas possible à l'honorable général qui commande la brigade d'occupation de nous envoyer une compagnie du Bataillon ou une des Tirailleurs ?

Le climat de notre île est réputé le plus sain, les vivres s'y trouvent facilement, enfin rien à première vue, n'empêcherait à Houmt-Souk le retour des troupes qui y étaient jadis.

(A suivre.)

XXX.

Le « Piloni Tunisien » aurait bien dû se renseigner, avant d'écrire son « premier crime ». Il n'aurait pas dit que le terrain sur lequel se trouve la baraque de Mme de F. appartient à la Société Coopérative.

Comme lui, nous avons entendu la lamentable histoire de cette pauvre femme et notre première pensée n'a pas été d'attaquer qui que ce soit propriétaire d'un terrain, il nous semble, payé à beaux deniers comptants, mais d'intercéder auprès de la Municipalité pour qu'on donne à cette intéressante femme l'autorisation d'installer sa baraque au bord du trottoir.

Nous prions donc la Municipalité d'accorder à Madame F. l'emplacement qu'elle désire et qui ne gênera aucunement la circulation en rendant service aux fumeurs.

LES PÉRIGRINATIONS D'UN CONSTANTINOIS A TUNIS

M. Ernest Mercier, de Constantine, délégué par le Comité de l'Afrique centrale à la réception du commandant Monteil a envoyé un compte rendu de ses tribulations à notre confrère du « Republicain » de cette ville ; nous en extrayons ce qui suit :

Arrivé jeudi à minuit, après un voyage long et fatigant, je me mettais en route le lendemain, à huit heures, et

Bey par la République de Venise. La citadelle a été bâtie par Charles-Quint, et le baigne où fut enchaîné saint Vincent de Paul existe encore dans l'arsenal, dont il est une dépendance : les deux palais du Bey, l'un abandonné, le vieux sera ; l'autre, le nouveau sera habité par le souverain et sa cour à l'époque des grandes chaleurs ; la Mosquée nouvelle ou neuve, au minaret coiffé de ses trois boules et de son croissant.

Prendre le chemin de fer pour franchir la distance qui sépare « la Goulette de Tunis » était trop européen pour Maurice ; aussi, en sortant de la douane, préférera-t-il, avec un *bouarbâa*, monnaie d'argent tunisienne valant 4 piastres ou 2 fr. 46 centimes, traverser avec ses bagages le lac *El-Bahira* en bateau.

On n'avait pas à craindre d'ensablement. *La Sandale* se détacha du quai, longeait le rivage, dépassa le *Chikli*, îlot s'élevant au centre du lac, dominé jadis par un fort en ruine. Des troupes de flamants roses, de grèbes, de mouettes et de pigeons sauvages volaient en tous sens.

Tandis que l'embarcation glissait mollement sur l'*El-Bahira*, Maurice évoquait les scènes abominables dont ce lac fut

allais d'abord au télégraphe, somptueux édifice nouvellement construit. Une première déconvenue m'y attendait : ayant usé, la veille, toute ma monnaie, il ne me restait que des billets de Banque de l'Algérie : autant présenter une action du Panama.

Je vais aux environs acheter divers objets, mais personne ne veut de mon chiffon de papier. Le bureau de la Compagnie Algérienne n'est pas loin : J'y cours. Là un Monsieur très poli m'annonce qu'on peut changer mon billet... seulement la caisse n'ouvre qu'à neuf heures et me voilà près de rentrer à l'hôtel.

Je me présente ensuite à la municipalité, dont le maire, non le président, est M. Cambiaggio, des Transatlantiques, que tous les Algériens connaissent. Il n'y vient qu'après neuf heures ; je parle au secrétaire général, M. Lisbonis, et lui demande quelles sont les dispositions prises pour la réception de Monteil. Il n'en sait rien, la municipalité ne s'en occupe pas ; il faut s'adresser à M. Servonnet, officier de marine attaché à la Résidence.

Là je ne trouve que des fonctionnaires indigènes coiffés du fès traditionnel. Ils n'ont pas encore vu M. Servonnet ; mais il ne va pas tarder à venir.

« Ne serait-il pas déjà à La Goulette ? » leur dis-je.

« C'est bien possible. »

Quand à moi je n'en doute plus.

Le chemin de fer de la Compagnie Rubattino doit être parti, car il est neuf heures. Je m'abouche avec un cocher et lui demande s'il peut me conduire en une heure à La Goulette.

C'est impossible ! dix-huit kilomètres ! Je double le pourboire et le décide à partir. A mi-chemin, vers 9 h. 1/2, je vois on large le bateau de Tripoli se casant dans la rade.

Fouette cocher !

La Goulette se rapproche, il est dix heures un quart, nous y touchons, lorsque résonne le cri strident du chemin de fer. Bientôt le train paraît, il est bondé de monde, car il contient Monteil et les invités.

Me voilà contraint d'aller néanmoins jusqu'à la Goulette et d'y changer de voiture, un gamin me ramène en une heure dans une mauvaise guimbarde trainée par des chevaux fantastiques, comme petitesse et maigreur.

Je trouve alors les journaux du matin qui donnent des détails sur le programme de la réception.

M. Mercier annonce qu'il donnera ses impressions sur Tunis et sa situation actuelle.

Comme don de joyeux avènement, Monsieur le Résident Général a mis fin au monopole scandaleux créé par son prédécesseur en faveur d'une feuille bonne à tout faire.

Tous les journaux paraissant à Tunis ou dans la Régence le 31 décembre 1892 sont désignés pour recevoir les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1893.

Cette mesure libérale prise par l'hono-

témoïn jusqu'en 1859. N'était-ce pas là qu'après avoir été enfermées vivantes dans un sac de toile ou de cuir, étaient précipitées les malheureuses femmes qui avaient cessé de plaire ou commis quelque faute ? Le lac n'ayant presque pas de profondeur, les bourreaux enfonçaient contenant et contenu, avec des perches, dans la vase afin que l'asphyxie soit complète. Ce supplice fut remplacé en 1859, sur l'ordre du bey *Mohammed*, par le bannissement aux îles « Kerkenah », dans le golfe de *Gabès*, où ces infortunées meurent ordinairement de faim.

En quittant *la Sandale* à l'embarcadère de la Marine, *El-Bahar*, Maurice monta dans une voiture, passa devant les bâtiments de la douane, entre le quartier franc, « hamt Sidi Morgiani » et l'*El-Bahira*, vaste enclos fermé du côté de « Tunis » par une immense grille. Le chemin de fer de « Bône » à « Guelma » a un embranchement sur la Douane. Il longeait ensuite l'avenue de la Marine, bordée d'habitations européennes où se trouvent : le Palais du résident général de France, Ministère des Affaires Étrangères de la Régence, palais sur lequel notre drapeau national flotte à 46 min. 48 sec. de lati-

rable Résident nous fait encore mieux augurer pour l'avenir et prouve une chose : c'est que le successeur de M. Massicault n'est pas ennemi d'une presse qui ne passera pas son temps à lui flanquer des coups d'encensoir sous le nez ainsi que l'a fait à notre défunt ministre, pendant trois ou quatre ans la « Dépêche » mais lui dira la vérité pure, quelquefois brutalement, lui signalera les abus, et lui fera connaître le desiderata de la colonie, nombreux, hélas !

LES PHARMACIENS DE TUNIS

Nous croyons devoir publier la liste officielle des pharmaciens diplômés de la ville de Tunis et celle bien plus longue des pharmaciens tolérés. Le « Piloni Tunisien » pense que cette publication dans le Journal Officiel, qui tire à peu d'exemplaires, et n'est lu que par les fonctionnaires suffira à éclairer la religion du public et à l'empêcher de se tromper et d'être trompé. Mais il n'en sera rien tant qu'il sera toléré qu'un individu sans diplôme puisse se dire pharmacien et dissimuler son empirisme derrière les enseignes les plus pompeuses et les plus mensongères.

PHARMACIENS DIPLOMÉS

Brignone école de Naples.
Chabert « Marseille.
Dive « Paris.
M. Dislay a été omis et a réclamé.

PHARMACIENS TOLÉRÉS

Attal, Barsotti, Calvo, Cannamela, Castagliola, David ben Haï Zitoun, Gagliardo, Genert, Fradji Setbon, Hadj ben Djemaâ, Hadj Brahim, Koskas, Moumou ben Haï Zitoun, Mychopoulos, Brahm Ossona, Antonio Pace, Rosset-Bressand, Royère, Saffar, Sinigaglia, Xuereb, Zitoun.

AU THÉÂTRE FRANÇAIS

La semaine théâtrale a débuté par *Lucie de Lammermoor*. Bien que ce fut une reprise, le public s'y était porté très nombreux. Mademoiselle Oberty ayant déjà chanté dans cet opéra, on y désirait voir, après elle, Mademoiselle Grégia.

L'œuvre de Donizetti est très bien faite pour mettre en valeur le talent et le jeu d'une artiste. Elle est d'ailleurs inspirée d'un bout à l'autre, et l'une des meilleures parmi les partitions italiennes ; il en est peu, parmi ces dernières, présentant le même caractère d'unité.

Aussi tous les véritables amateurs de musique étaient-ils à leur poste lundi dernier. Presque dès son apparition, Mademoiselle Grégia a conquis la salle. Elle a été admirable de grâce et de passion dans l'air : *O fontaine, ô source pure !* M. Devineau a été également vibrant de fureur, de désespoir et d'amour dans cette scène de la fontaine, dont l'allégo de l'ensemble : *De tes yeux, éteins la flamme*, est devenu populaire.

Mais on attendait Mademoiselle Grégia

tude Nord et à 7 degrés, 50 min. 52 sec. de longitude Est, et la future cathédrale de « Tunis, dont le cardinal Lavergne a posé la première pierre ; s'arrêta devant la porte de la Marine, près de laquelle se tient, dès huit heures du matin, le marché aux guenilles et chiffons, aux vieilles armes, où un collectionneur pourrait facilement, moyennant quelques piastres, enrichir ses collections d'objets curieux et précieux ; puis, laissant la porte à droite, en la franchissant, il tourna à gauche dans la rue « Sidi-Bou-Mendil » pour gagner l'hôtel de Paris, connu aussi sous le nom d'hôtel Bertrand. Il y prit une chambre, au premier, donnant sur un balcon à gauche.

A la fin du jour, Maurice avait visité sommairement la capitale. Il avait vu la place de la Citadelle réparée de 1535 à 1540 par les Espagnols, aujourd'hui servant de caserne aux troupes françaises, sa fontaine et son square ; la place « Halfaouin, sur laquelle s'élève la belle Mosquée du Maître du Cachet ou chancelier, bâtie par le célèbre Youssef, chancelier du bey Hamouda.

(A suivre)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Comme certaines villes de l'Algérie, elle laisse à ceux qui ont vécu ce singulier et indéfinissable sentiment exprimé par le *dicton berbère* que nous venons de citer. Ni les distractions, ni le travail, ni le temps, ne parviennent à calmer entièrement cette nostalgie.

L'ancre est descendue au fond de la mer ; le vapeur est arrêté et le tableau a changé.

Les fortifications de la Goulette se montrent : murailles percées d'embrasures, canons dépassant les créneaux. Parmi ces pièces d'artillerie, il s'en trouvait, tout dernièrement, qui étaient ornées du lion de Saint-Marc, ayant été offertes à un

Grande Epicerie des Colonies

Fondée en 1859, la plus ancienne et la mieux assortie
TUNIS. — Place de la Bourse.

PAUL RIBET

Fournisseur de son Altesse le Bey

PRODUITS DE PREMIER CHOIX

Huile d'olive extra, le litre.....	Fr. 1 50
Calissons d'Aix la livre.....	3 »
Conserves de petits pois, la boîte de 2 kilos.....	1 25
Chocolat Menier, le 1/2 kilo.....	1 50
Chocolats d'Aiguchelle, panier blanc, le 1/2 kilo.....	1 40
Eau minérale naturelle de Janos, la bouteille.....	» 80
— — — de Saint-Galmier, la bouteille.....	» 45
— — — de Vichy, la bouteille.....	» 55

Liqueurs de marque et vins fins de toutes qualités

Arrivage par tous les courriers de FROMAGE et BEURRE FRAIS
CHOUCROUTE DE STRASBOURG

Saucisses, petit salé de Lorraine, jambon de Bayonne et d'York
Beurre de table extra-fin

GROS ET DÉTAIL. — DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

VOULEZ VOUS LA SANTE ?

ARMÉE ROYALE ITALIENNE

Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILAN

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658 ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que: le **Fer-Quina Bisleri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua, a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé: GENÉ.



GRANDE EPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Messageries Françaises

DEMANGE & C^{ie}

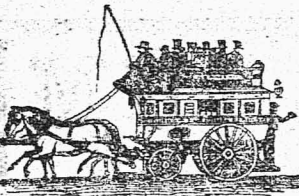
Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à 11 h.
BUREAUX: à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce



Absinthe et Liqueurs Supérieures

CUSENIER

J. MALLET, seul agent à Tunis pour la Tunisie et Malte

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins: 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts: rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOT POSTE FRANÇAIS A GRANDE VITESSE

Agences principales: TUNIS, Rue Sadikia - LA GOULETTE, Quai du canal
Départ de la Goulette

Lundi	A 4 heures 30 pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli et retour par les mêmes escales. A 4 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mercredi	A 4 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Jendi	A 4 h. 1/2 du soir: pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, La Goulette.
Vendredi	A 4 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin: pour Bizerte, La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger. L'Agent principal: A. CAMBIAGGIO

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s.
Le Vapeur TOURAINE capitaine Razouli partira directement pour Marseille samedi 7 janvier 1893, à 4 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille
1^{re} classe, 85 f., 2^{me} classe, 60 f., 3^{me} classe, 30 f., avec couchette et nourriture
Pont 20 francs; sans nourriture
Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis
rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: Quinze Millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, Recouvrement, Avances et titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissements de coupons Ventes, Achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Emission de bons produisant rêts et demi (3 1/2), quatre (4) et quatre et demi (4 1/2).

Grand Bain Maure

KACHECHIN

TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS

SI EL HADJ SALAH

Propriétaire

Bains de vapeur. — Massage.

DOMIANE POTIN

VIN ROUGE

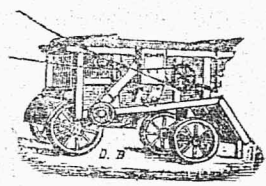
VIN BLANC, EAU-DE-VIE

S'adresser au dépôt: 7, r. de la Poste

Raymond Valensi

Ingénieur Civil

Rue Al-Djazira
UNIS



Machines agricoles — charrues — faucheuses — mois-

tonneuses-lieuses — norias — pompes de sous systèmes — machines à manège et à locomobile, etc.

Matériel vinicole — foudres, clapets, robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.

Matériel d'entrepreneur.

Matériel d'huileries — moulins à huile — presses — filtres à huiles — machines à vapeur.

Grands Magasins d'Ameublements

Fratelli Bensasson et C^{ie}

TUNIS. — Rue la Commission, 12, rue Al-Djazira. — TUNIS

Grands Arrivages en Etoffes. — Tentures confectionnées.
Passenteries dernières Fantaisies.

POUR LES ÉTRENNES

Les vrais cadeaux de valeur se trouvent dans les magasins de

D. LADISLAS

Horloger-Bijoutier

9, Avenue de France — Rue de la Commission, 1

HAUTE NOUVEAUTÉ - BIJOUTERIE EN TIMBRES-POSTE TUNISIENS

Seul dépositaire de la montre Patek Philippe et C^{ie}, Genève

"AUX JOCKEYS"

16, RUE AL-DJAZIRA, 16

Grande Sellerie Anglaise

R. CARBONARO, Propriétaire

Spécialité de Harnais de luxe — Réparations en tous genres
Prix défiant toute concurrence.

SAISON D'HIVER 1892-93

A LA VILLE DE PARIS

TUNIS. — 8, rue de l'Église, 8. — TUNIS

Grand arrivage de Tissus Soie russe, Velours Laine, Ecosais haute Nouveauté
Chapeaux confectionnés

L'atelier de Couture, Robes et Confections pour Dames est ouvert, pour la saison d'hiver à partir du 18 octobre, dirigé par une première coupeuse de chez LAFERRIÈRE, de Paris.

Tapis, Lingerie, Bonneterie

SOLER, artiste photographe

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE ET TRAVAUX POUR AMATEURS

Vente de Produits et Accessoires

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

Compagnie générale des

BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD

SIÈGE SOCIAL: 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

AGENCE DE TUNIS

SERVICE RÉGULIER

Le vapeur français MARIE capitaine SAUVAGE attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le 22, repartira le 25 du même mois pour Alger, Bordeaux et Dunkerque.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark.
L'Agent, A. MODIGLIANI.

GRAND BAZAR TUNISIEN

Maison Universelle

A. BEAUCAINE ET C^{ie}

ENTRÉE LIBRE - Rue Al-Djazira, Tunis - PRIX FIXE

Bijouterie — Horlogerie — Orfèvrerie Christofle

Articles d'éclairage, de ménage et de voyage — Parfumerie — Brosserie — Vannerie

Maroquinerie — Faïences — Porcelaines — Verrerie — Cristaux

Mercerie — Bonneterie — Lingerie — Chaussures — Confiserie — Conserves

Vins — Liqueurs

EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

Le gérant: POULARD DU PALAIS